



Le Directeur Adjoint Charge
Affaires Académiques et Etudiantes
Samir BENNANI



CONCOURS DEUG ET LICENCE POUR L'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE L'EMI ANNEE UNIVERSITAIRE 2017 - 2018

L'Ecole Mohammadia d'Ingenieurs organise, le 14 juillet 2017, un concours d'entrée en première année⁽¹⁾, ouvert :

1. aux titulaires d'un diplôme DEUG ou DEUST obtenu dans l'une des filières suivantes
 - SMA, SMI, SMP pour les Facultés des Sciences.
 - MIP Mathématiques, Informatique et Physique pour les Facultés des Sciences et Techniques (FST).
2. Aux titulaires dans les filières (SMA, SMI, SMP) d'une licence fondamentale ou d'une licence en sciences et techniques (FST) .

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature à l'EMI pour DEUG/DEUST

- Etre titulaire du diplôme DEUG ou DEUST (2016- 2017)
- Avoir obtenu le baccalauréat en **2015**
- Avoir une moyenne générale du Diplôme (des 4 semestres (S1+S2+S3+S4)) **supérieure ou égale à 13/20.**
- Avoir obtenu le diplôme de DEUG / DEUST en 4 semestres.
- Etre âgé(e) de moins de 22 ans (2) à la date du concours.

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite.
- Fiche de renseignements **ci-dessous** dûment remplie, imprimée et signée.
- Des copies certifiées conformes des relevés de notes des 2 années d'études
- Copie certifiée conforme de l'attestation de réussite du DEUG
- Une photocopie certifiée conforme du baccalauréat (recto verso).
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature à l'EMI pour LICENCE

- Etre titulaire du diplôme LICENCE (2016- 2017)
- Avoir obtenu le baccalauréat en **2014**
- Avoir une moyenne générale du Diplôme (des 6 semestres (S1+S2+S3+S4+S5+S6)) **supérieure ou égale à 13/20.**
- Avoir obtenu le diplôme de LICENCE en 6 semestres.
- Etre âgé(e) de moins de 23 ans (2) à la date du concours.

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite.
- Fiche de renseignements **ci-dessous** dûment remplie, imprimée et signée.
- Des copies certifiées conformes des relevés de notes des 3 années
- Copie certifiée conforme de l'attestation de réussite du DEUG et du LICENCE
- Une photocopie certifiée conforme du baccalauréat (recto verso).
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.



Epreuves du concours :

- Epreuve de Mathématiques, Vendredi **14 juillet 2017** (8h30mn – 11h30mn) (3h/ Coef.1)
- Epreuve de Physique, Vendredi **14 juillet 2017** (14h30m, - 17h30mn) (3h/ Coef.1)

Calendrier du concours

- Du **lundi 19 juin au lundi 3 juillet 2017** : période de réception des dossiers.
- **Vendredi 07 juillet 2017** : affichage des listes des candidats autorisés à passer le concours au Service de Scolarité et sur le site internet de l'EMI.

Les dossiers doivent être déposés au service de scolarité de l'EMI ou adressés, **par voie postale en recommandé**, à Monsieur le Directeur de l'EMI. **Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne sera pas accepté.**

Remarques :

1. *les épreuves écrites du concours sont commune pour DEUG / DEUST et pour la licence*
2. *Les épreuves seront **communes entre l'EMI et l'Ecole Centrale de Casablanca***
3. *Le règlement et les conditions de candidature du concours Ecole Centrale Casablanca sont accessibles sur le site <http://www.centrale-casablanca.ma/concours-sur-licence/>.*
4. *Les fiches de candidature, disponibles sur le site de l'EMI, permettent le choix de l'établissement (EMI, ECC, ou éventuellement les deux)*
5. *Le même dossier de candidature peut servir pour les deux établissements, et doit être adressé à Monsieur le Directeur de l'EMI.*

¹⁾ L'orientation à l'une des filières de l'EMI se fera selon la demande du candidat et de son classement au concours et selon les places offertes par les départements. **Filières offertes :** Génie Civil – Génie Electrique – Réseaux et télécommunications - Génie Industriel – Génie Informatique – Génie Mécanique – Génie Minéral – Génie Modélisation et Informatique Scientifique – Génie des Procédés Industriels,

²⁾ Une dérogation d'âge peut être exceptionnellement accordée par le Directeur de l'EM pour les cas à la limite d'âge.

Le Directeur Adjoint Chargé des
Affaires Académiques et Étudiantes
Samir BENNANI